

Conception, impression et diffusion de livrets de valorisation des résultats de projets de recherche/données/information soutenus dans le cadre du plan Loire

Depuis 2007 et la mise en place du volet Recherche/Données/Information, le développement et le partage de la connaissance mais également sa valorisation ont rang de priorités. Plusieurs actions ont d'ailleurs été engagées dans ce sens. Outre la mise en place d'un rendez-vous annuel entre la communauté scientifique et les gestionnaires du bassin de la Loire et ses affluents, des actions de valorisation ont été réalisées sous forme de documents « papier » et numérique à destination des publics cibles : réalisation de dépliants (actualisés chaque année), de fiches synthétiques à l'occasion d'événements, de deux tomes du document portraits de projets et enfin les 5 premiers livrets de valorisation et de vulgarisation des projets de recherche (ces documents venant également renforcer l'information présente sur le site du plan Loire www.plan-loire.fr).

Les 5 premiers livrets de valorisation et de vulgarisation de projets de recherche produits en 2013 ont été largement diffusés dans l'optique de renforcer le rapprochement chercheurs-gestionnaires, et de faciliter une appropriation par les acteurs locaux des résultats de la recherche. Ces documents concourent à la fois à l'effort de valorisation des porteurs de projets et de diffusion des résultats de leurs travaux.



Dans le prolongement de ces 5 premiers numéros, et avec pour perspective d'amorcer une « collection » de documents visant à restituer, *a minima*, les riches travaux doctoraux soutenus dans le cadre du plan Loire, il est proposé la réalisation de 10 nouveaux livrets de 12 pages mettant en avant chacun un projet, dont le contenu serait élaboré en lien avec le chercheur (doctorant ou post-doctorant), son directeur de thèse ou son encadrement le cas échéant, avec également une

contribution du Conseil scientifique du plan Loire et le(s) témoignage(s) de bénéficiaires des résultats de la recherche. Ces documents seraient réalisés en deux étapes sur l'année 2014 avec une diffusion des numéros 6 à 10 au premier semestre 2014 et les numéros 11 à 15 au second semestre.

Comme pour les 5 premiers livrets, il est prévu un recours à un prestataire extérieur pour la conception mais également l'impression et le routage des documents à 2 000 exemplaires qui seraient diffusés largement à l'échelle du bassin et au-delà.

Il est estimé que le coût pour la réalisation, l'impression et le routage d'un exemplaire ne devrait pas dépasser 6 000 €. Il est donc proposé pour l'année 2014, la réalisation de 10 livrets, pour un montant total ne dépassant pas 60 000 € TTC.

Il est envisagé que cette opération fasse l'objet d'une demande de subvention du FEDER à hauteur de 50 %, ainsi que de l'Etat le cas échéant.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.